



WACA

Programme de gestion
du littoral ouest-africain

Appel à l'innovation :

<https://www.wacaprogram.org/fr/node/304>

Effets du
développement
portuaire sur
le littoral
ouest africain

Du 28 février 2020
au
10 avril 2020

Toutes
les propositions
doivent être
rédigées en anglais

CONTEXTE :

Le groupe de la Banque mondiale lance un appel à l'innovation dans le cadre du Programme de gestion du littoral ouest-africain (WACA) pour combler le fossé existant entre les innovateurs et les promoteurs/ propriétaires de ports afin de mettre en place une gestion durable et intégrée du littoral.

Cet appel s'inscrit dans le cadre du Projet WACA d'investissement pour la résilience (Waca ResIP), un projet régional associant plusieurs pays qui vise à soutenir les ressources actuelles et à renforcer la résilience des habitants du littoral du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Mauritanie, de São Tomé et Príncipe, du Sénégal et du Togo. Le projet a aidé ces pays à élaborer des processus de planification des investissements multisectoriels, ce qui a abouti à la mise en place de plans d'investissement multisectoriels-WACA (MSIPs).

LE CONCOURS

Ce concours vise à identifier des solutions innovantes et réalisables pour lutter contre les problèmes d'érosion côtière et d'inondation liés au développement continu des grands ports commerciaux et des opérations maritimes dans ces six pays. Dans la plupart des cas, les ports existants ont été construits avec un aménagement limité et une faible, voire aucune, prise en compte de l'aggravation potentielle de l'érosion côtière. Ce qui constitue une menace majeure, c'est le fait que ces insuffisances sont également constatées dans la conception et la construction de nouveaux ports.

L'objectif est d'identifier les innovations qui permettent d'éviter, d'atténuer et de corriger les effets géomorphologiques et écologiques associés aux ports commerciaux existants et prévus en Afrique de l'Ouest.

QUI PEUT PARTICIPER AU CONCOURS ?

Une seule entité ou un consortium constitué de plusieurs entités peuvent appliquer. Par entités, nous entendons par là : l'entité doit être une les universités (publiques ou privées), des organismes de recherche (publiques ou privés) des entreprises privée (s d'ingénieries, entreprises de constructions ou groupes d'experts-conseils). Une seule proposition sera acceptée par appliquant.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ET PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Les participants sont invités à déposer une proposition pour l'une des quatre thématiques et à indiquer clairement la thématique pour laquelle ils ont choisi de proposer une solution. Les participants sont encouragés à se concentrer sur une solution à la fois. Il est permis qu'une proposition porte sur deux, trois ou toutes les quatre thématiques. Toutefois, les solutions proposées devront être clairement séparées par domaine thématique.

- **Thématique 1.** Quel type d'infrastructure (verte, grise ou une combinaison des deux) pourrait être mis en place pour gérer les effets du développement portuaire et de la gestion portuaire sur les mouvements de sédiments qui entraînent une érosion côtière indésirable ?
- **Thématique 2.** Quelles mesures d'aménagement et quelles pratiques de gestion des ports et des lagunes pourraient être prises en amont pour réduire les effets environnementaux, l'érosion côtière et plus particulièrement pour améliorer la qualité de l'eau ainsi que la gestion des flux dans les lagunes ou les canaux ?
- **Thématique 3.** Quelles nouvelles caractéristiques des Partenariats Public-Privé (PPP), des modèles d'entreprises et des solutions de passation de marchés pourraient être proposés pour tenir compte de la durabilité dans la conception et la gestion des infrastructures liées au transport maritime ?
- **Thématique 4.** Quels sont les exemples de bonnes pratiques dans le monde en matière de gestion des ports et des lagunes et les études de cas menées avec succès qui pourraient être présentés aux pays d'Afrique de l'Ouest afin de leur permettre de mieux gérer les effets environnementaux cumulés des opérations portuaires existantes et de prévoir les conséquences des futures infrastructures ?

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'appel à l'innovation sera lancé **le 28 février 2020**. Pour vous inscrire, allez sur wacaprogram.org, cliquez sur l'onglet « Appel à l'innovation », téléchargez le formulaire, remplissez-le en répondant aux cinq questions et envoyez-le à l'adresse : waca@worldbank.org au plus tard le **10 avril 2020**.

AUTRES QUESTIONS ET RÉPONSES

Les candidats peuvent directement poser des questions à l'équipe WACA jusqu'au 16 mars 2020, soit dix jours ouvrables avant la clôture des dépôts, en leur envoyant un courriel à l'adresse : waca@worldbank.org. Les questions et les réponses pouvant intéresser tous les candidats seront publiées sur le site du programme WACA. Les candidats sont encouragés à consulter cette page régulièrement.

AVANTAGES ET RÉCOMPENSES

Il s'agit d'un concours en trois étapes au cours desquelles les 10, 5 et 3 meilleures propositions seront retenues. En fonction du score que les propositions sélectionnées auront obtenu, les auteurs bénéficieront de différents degrés de visibilité et de reconnaissance.

CRITÈRES DE CLASSEMENT

Les propositions déposées seront examinées en trois phases différentes :

- **Sélection des 10 meilleures propositions par des examinateurs de la Banque mondiale.**
- **Sélection des cinq meilleures par un panel d'experts internationaux et invitation à la journée de démonstration**
- **Sélection des trois lauréats par un jury d'experts internationaux.**

CHRONOLOGIE ET DÉLAIS

| Activités | Date |
|---|-----------------|
| Lancement de l'appel à l'innovation | 28 février 2020 |
| Date limite pour la session de questions et réponses | 30 mars 2020 |
| Date limite pour le dépôt des déclarations d'intérêt et la clôture de l'appel à candidature | 10 avril 2020 |
| Notification aux auteurs des propositions de la première présélection et demande de dépôt de propositions détaillées | 4 mai 2020 |
| Date limite pour le dépôt des propositions détaillées demandées aux auteurs des propositions de la première présélection | 22 mai 2020 |
| Notification aux auteurs des 5 meilleures propositions après la deuxième présélection et annonce sur le site du programme WACA | 23 juin 2020 |
| Date limite pour le dépôt, par tous les auteurs d'une proposition présélectionnée, d'un projet de présentations en 5 diapositives et début de la période de coaching | 8 juillet 2020 |
| Journée de démonstration à DC, à l'occasion de laquelle les auteurs des propositions présélectionnées présenteront leurs exposés et le Jury retiendra les 3 meilleures idées | 28 juillet 2020 |